

Information Grippe A (H1N1)

Numéro 1

Le 20 août 2009

Comme d'habitude tous les membres du collège se préparent à un semestre d'intense labeur. Ce qui est moins habituel c'est que tous, élèves et membres du personnel, nous devons également nous préparer aux inconvénients possiblement graves qui seront causés par la grippe A (H1N1). Chaque jour au cours des prochaines semaines, plus de 6000 élèves et les centaines de personnes qui assurent leur éducation ou leur bien-être se croiseront dans les salles de cours, les corridors, les laboratoires, les aires d'étude et à la cafétéria. Cela crée des conditions favorables à la transmission du virus et c'est pourquoi les autorités de santé publique s'attendent à une nouvelle vague de cette pandémie.

Jusqu'à maintenant le virus a surtout causé des symptômes désagréables mais sans danger réel à la plupart des personnes affectées. Il faut toutefois se rappeler que des victimes en sont mortes et qu'en touchant un plus grand nombre d'individus le virus pourrait arriver à muter en une forme plus dangereuse que celle que nous connaissons présentement.

Le collège a mis en place des mesures qui réduiront la transmission du virus et aideront à protéger les membres de notre communauté:

- Aussi simple que cela puisse paraître, le lavage fréquent des mains ou l'utilisation fréquente d'un gel antiseptique à base d'alcool (60-90%) contenant suffisamment d'émollients est une des méthodes les plus efficaces de réduction de la propagation de la plupart des maladies infectieuses;
- Des distributeurs de gel antiseptique ont été installés près de chaque entrée et dans d'autres endroits stratégiques. Tous devraient s'en servir au moment de l'arrivée puis fréquemment durant la journée, pour éliminer les virus avec lesquels ils ont été en contact à la maison, en route vers le collège ou au cours de leurs activités;
- De nouvelles procédures ont été adoptées quant au nettoyage et à la désinfection des surfaces les plus souvent impliquées dans la transmission passive des microbes;
- Des communiqués tels que celui-ci seront largement distribués à chaque fois que la situation et les recommandations des autorités de santé publiques les rendront pertinents.

Tous les membres de la communauté de Vanier doivent faire leur part pour que nous puissions vraiment réduire les risques:

- Il est recommandé de connaître et d'appliquer en tout temps les principes de l'étiquette respiratoire (tousser ou éternuer dans le creux de l'épaule ou du coude plutôt que sur ses mains, se débarrasser rapidement et proprement des papiers mouchoirs souillés, éviter le plus possible les poignées de mains et embrassades qui favorisent la dispersion du virus);
- Connaître, comprendre et appliquer les recommandations faites par les autorités gouvernementales. Visitez régulièrement le site officiel www.pandemiequebec.gc.ca pour être au courant des plus récents développements et recommandations officielles. Vous pouvez également en apprendre plus en consultant le service de santé (C203).

Si vous êtes enceinte ou croyez l'être veuillez entrer en contact avec votre médecin dans les plus brefs délais et suivez scrupuleusement ses recommandations. Les femmes enceintes ne sont pas plus à risque de contracter l'infection mais ont de beaucoup plus grands risques de complications graves.

Si au cours du semestre vous développez des symptômes qui pourraient être ceux de la grippe nous vous demandons de ne pas venir au collège sans avoir d'abord consulté le document [Aide à la décision- si vous avez des symptômes de la grippe](#) OU avoir fait une consultation téléphonique auprès du service Info-Santé, que vous pouvez rejoindre 24 heures par jour en signalant tout simplement le 811. Il est possible qu'on vous donne la consigne de rester à la maison jusqu'à la fin de la période de contagion. En pareil cas, que vous soyez élève, employé régulier ou temporaire du collège, vous devez nous contacter par courriel : info@vaniercollege.gc.ca ou par téléphone (514-380-8128) pour nous faire part de la situation et recevoir des instructions spécifiques sur ce que vous devez faire d'ici votre retour. **Respectez la période de quarantaine prescrite dans votre cas.**

La direction du collège s'assure de maintenir un contact permanent avec les autorités compétentes et vous relaira l'information pertinente chaque fois que nécessaire.